

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 11 mars 2010

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3669-2008, Phase 2.
Phase 2 de la Cause tarifaire 2009 de TransÉnergie (Hydro-Québec Transport) :
Modifications au texte des Tarifs et conditions.
**Planification de la conférence préparatoire d'avril 2010 – Lettre de l'Association
québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies
Énergétiques (S.É.).**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir l'information suivante de la part de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* en réponse à la lettre de la Régie du 10 mars 2010 relative à la planification de la conférence préparatoire d'avril 2010 en phase 2 du présent dossier.

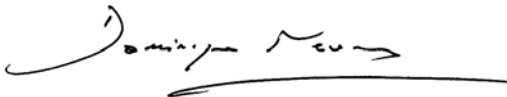
Compte tenu de l'urgence de procéder à cette phase 2 et compte tenu de la difficulté de trouver en avril 2010 une date où tous les participants pourraient assister à une conférence préparatoire, nous recommandons respectueusement à la Régie de tenir cette conférence préparatoire **par écrit** en soumettant préalablement une liste de sujets à discuter et une proposition (notamment quant au calendrier), puis en invitant les participants à transmettre leurs commentaires (comme cela se fait par exemple lors de la planification des sujets et calendriers des groupes de travail dans les causes tarifaires annuelles de Gaz Métro).

Subsidiairement, même si cette conférence préparatoire devait être tenue oralement, nous invitons respectueusement la Régie à en communiquer également d'avance la liste des sujets

à discuter ainsi qu'une proposition (notamment de calendrier), afin de permettre aux participants de soumettre leurs représentations par écrit s'ils le désirent ou s'ils ne peuvent assister à la conférence.

Stratégies Énergétiques (S.É.) et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* ne seront en principe pas en mesure d'être présents à la conférence préparatoire si celle-ci devait se tenir les 22, 26, 27, 28, 29 ou 30 avril 2010. Toutefois, pour les motifs et selon les modalités indiqués ci-dessus, nous invitons la Régie à tenir malgré tout cette conférence par écrit ou subsidiairement à l'une ou l'autre de ces dates (ou même au début avril tel qu'il avait été initialement suggéré), compte tenu qu'il est dans l'intérêt public que la Phase 2 du présent dossier puisse procéder dès que possible.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a horizontal line underneath it.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.